



Jardiner au naturel, ça coule de source !

Collectivités, associations et jardinerie s'associent pour promouvoir le jardinage sans pesticides.

Une difficulté au jardin : quelques pucerons et limaces ou une maladie se développe. Le consommateur est tenté d'utiliser un pesticide. Pour en trouver, il se rend en jardinerie. Une fois sur place, c'est la panacée. L'offre est florissante, mais quel choix faire ?

C'est pour sensibiliser les particuliers aux problèmes créés par les pesticides que les associations et collectivités ont donné naissance à la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » avec les jardinerie de leur territoire. **Son objectif est de baisser la consommation de pesticides, donc leur vente, au profit de solutions naturelles** telles que le paillage, le compostage, l'outillage, les auxiliaires du jardin...

Pour y parvenir, les collectivités et associations organisent des formations à destination des vendeurs, conçoivent des supports de communication pour identifier les produits en magasin, communiquent sur le jardinage au naturel et sur les magasins signataires. En contrepartie, les jardinerie s'engagent à orienter leurs clients vers des techniques de jardinage sans pesticides par le conseil ou la mise en avant dans leurs rayons.

En Bretagne, plus de 210 distributeurs sur 14 territoires (dont l'Ouest Cornouaille) se sont engagés en faveur du jardinage au naturel.



Sur notre territoire, animée par Ouest Cornouaille Eau* la charte « jardiner au naturel, ça coule de source » compte **9 magasins** et **5 associations signataires**.



* Collectivité en charge de la reconquête de la qualité de l'eau dans l'Ouest Cornouaille.

Pour plus d'informations : www.jardineraunaturel.org